



1. Bourses d'excellence du CIRRELT

Ces bourses sont attribuées exclusivement à des étudiants membres du CIRRELT, qui se distinguent par l'excellence de leur dossier académique, leurs aptitudes à la recherche et leur implication dans les activités du Centre.

Les trois catégories de bourses offertes sont les suivantes :

- **Bourses d'excellence à la maîtrise.** D'un montant variant entre 3 000 \$ et 3 500 \$, ces bourses sont attribuées à des étudiants inscrits à un programme de maîtrise de recherche au moment de la date limite du concours.
- **Bourses d'excellence d'accueil au doctorat.** D'un montant variant entre 3 500 \$ et 5 000 \$, ces bourses sont attribuées à des étudiants inscrits à un programme de doctorat et qui, au moment de la date limite du concours, n'ont pas encore complété l'examen de synthèse de doctorat ou son équivalent.
- **Bourses d'excellence de rédaction au doctorat.** D'un montant variant entre 5 000 \$ et 7 500 \$, ces bourses sont attribuées à des étudiants inscrits à un programme de doctorat et qui ont complété avec succès l'examen de synthèse de doctorat ou son équivalent.

Tout étudiant ne peut bénéficier de ces bourses **qu'une seule fois par catégorie** (maîtrise, accueil au doctorat, rédaction au doctorat).

2. Bourses de coopération Montréal-Québec

Ces bourses d'un montant variant entre 2 000 \$ et 2 500 \$ chacune sont attribuées à des étudiants dont les travaux sont dirigés par au moins deux chercheurs réguliers du CIRRELT, l'un professeur à l'Université Laval et un autre affilié à une institution montréalaise. Conditions d'admissibilité :

1. Être inscrit dans un programme de maîtrise de recherche ou de doctorat.
2. Être codirigé par au moins deux chercheurs réguliers du CIRRELT, dont l'un est affilié à l'Université Laval et l'autre à une institution montréalaise.

Tout étudiant ne peut bénéficier de cette bourse **qu'une seule fois par cycle d'études**.

3. Bourse Michael-Florian

Cette bourse d'un montant de 5 000 \$ est attribuée à un étudiant au doctorat qui se distingue autant par l'excellence de son dossier académique que par ses aptitudes à la recherche et dont le sujet de thèse est dans le domaine de la recherche opérationnelle appliquée à la planification des transports de personnes ou de marchandises.

Tout étudiant ne peut bénéficier de cette bourse **qu'une seule fois**.

Évaluation des dossiers

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

1. L'excellence du dossier académique et l'aptitude à la recherche;
2. La correspondance du projet de recherche avec la programmation de recherche du Centre.

Constitution des dossiers

Les candidatures doivent être présentées par **un directeur** de recherche ayant le statut de **chercheur régulier**, en **un seul fichier** numérisé (pdf), avec toutes les informations et documents requis, selon l'ordre suivant :

1. Une lettre **d'un seul** directeur **indiquant la catégorie** de bourse postulée, le sujet de la recherche et ses liens avec la programmation de recherche du Centre, l'état d'avancement des travaux et une présentation de l'étudiant et ses mérites;
2. Un curriculum vitae à jour;
3. Relevés des résultats académiques obtenus au 2^e et 3^e cycle.
4. Une preuve d'inscription pour la session d'automne 2015.

Remarques importantes

- Un étudiant membre du CIRRELT est celui dont les recherches sont dirigées **par au moins un chercheur régulier du CIRRELT** et **qui est inscrit** sur le site Web du CIRRELT comme membre étudiant.
- Tout directeur ne peut soumettre **qu'une seule candidature** pour chacune des trois catégories de bourses d'excellence du CIRRELT, de même que pour les bourses de coopération Montréal-Québec et la bourse Michael Florian.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE DOSSIER :

17 NOVEMBRE 2015, 17H00

ACHEMINER VOTRE DOSSIER À :

Lucie.LHeureux@cirrelt.ca (Montréal)

Pierre.Marchand@cirrelt.ca (Québec)